

# N° 96 LE PUBLIPHOBIE 1<sup>er</sup>-8-2006

« Le lien ne fait pas le fagot. » (Proverbe français.) Dernier numéro paru : 1<sup>er</sup>-6-2006 (17<sup>e</sup> année).

Feuille sporadique concentrée (à diluer dans une bassine avant absorption), créée le 1<sup>er</sup> janvier 1990 et déclarée comme association le 1<sup>er</sup> juillet 1991 (*Journal officiel* du 24-7-1991) : « Faire prendre conscience des procédés publicitaires ou autres, destinés à mettre en condition l'opinion publique ; sensibiliser le public aux nuisances écologiques, aux déséquilibres sociaux et aux risques de manipulation psychologique liés à l'emploi ou à l'abus de ces procédés ; réfléchir sur les enjeux avoués ou non de ces derniers ; organiser des contre-pouvoirs » (statuts). (« LP » : renvoi à un ancien numéro ; « V. sect. » : renvoi à une section du présent numéro.)

## I ■ Téléviseurs dans les bus parisiens (lettre ouverte d'autodénonciation à la RATP)

Monsieur, le 13 juin 2006, à 19 h 20, boulevard Saint-Michel, je suis monté dans le bus n° 730 QAV 75 de la ligne 38, en direction de la Porte d'Orléans. Deux téléviseurs suspendus au plafond aspergeaient les passagers d'images aux allures d'« informations pratiques ». Un écriteau fixé juste en dessous indiquait : « Dispositif en cours d'expérimentation ». Jugeant le procédé inutile et de nature à rompre le charme des voyages en bus, j'ai, à l'aide d'un marqueur permanent, inscrit sur l'écran à ma portée : « Futur écran publicitaire ? » Une jeune passagère m'ayant récompensé d'un sourire, j'ai ajouté : « Agressif ! » Deux heures plus tard, en reprenant un bus de la même ligne en sens inverse, j'ai observé le contenu desdites images et me suis rendu compte de mon erreur : je n'aurais pas dû écrire « futur ». En effet, sans même parler du rythme « publicitaire » de l'ensemble de la diffusion, trois marques commerciales sont apparues en l'espace de quelques minutes, évidemment mêlées avec subtilité aux « informations pratiques ». J'incite donc – en en assumant la responsabilité à titre personnel – les usagers de la ligne 38 à barbouiller les téléviseurs comme je l'ai fait. Ainsi l'« expérimentation en cours » sera-t-elle concluante. Yvan Gradis.

## II ■ Collectif des déboulonneurs : sur les Champs-Élysées, la police laisse faire !

Le Collectif des déboulonneurs (V. sect. X), né à Paris et entré en action fin novembre 2005 (LP n° 91 à 95), a de nouveau barbouillé, comme prévu, fin juin. Extension au niveau national en cours. Revendication principale : 50 x 70 cm maximum pour toutes les affiches publicitaires. Moyen d'action : désobéissance civile non-violente en légitime réponse.

**Juin 2006.** Le 23, à 19 h, à **Lille** (angle rue d'Arras/rue de Fontenoy), 2 panneaux de l'afficheur Viacom ont été barbouillés par 1 militant, devant 50 personnes, dont quelques journalistes. Reportage télévisuel sur M6, article avec photo dans *20 Minutes* du 26. Le 24, à 17 h, à **Montpellier** (quai de Verdanson), 1 panneau de l'afficheur Avenir a été barbouillé par 3 militants, devant 50 personnes. Article avec photo dans *Le Midi libre* et *L'Hérault du jour* du 25. Le 23, à 18 h 30, à **Paris** (angle Champs-Élysées/rue de Berri), 5 panneaux de l'afficheur Avenir ont été barbouillés par 9 militants, devant 100 personnes, dont plusieurs journalistes (AFP, France 3...). L'action, annoncée la veille par *20 Minutes* et le jour même par *Métro* et *Libération*, commence par la lecture d'un extrait du *Discours de la servitude volontaire* à l'angle de la rue La Boétie... et l'interprétation du « Barbouilleur ». La police annonce qu'elle ne s'opposera pas au barbouillage. Elle n'interpellera en effet les activistes qu'une fois leur œuvre accomplie. Au commissariat, l'un d'eux déclare qu'il brigue la Légion d'honneur. « Pour services rendus à la nation ? » demande l'officier en souriant. — Exactement. » Dépêche AFP le soir. Le lendemain, article dans *Le Parisien*, mentions sur les radios France Info, OUI FM et RTL ; reportage BFM TV. Le 22, à 17 h 30, à **Rouen** (avenue Jean-Rondeaux), 2 panneaux de l'afficheur Avenir ont été barbouillés par 1 militant, devant 20 personnes. L'activiste s'est rendu de lui-même au commissariat pour faire une déposition. Articles avec photo dans *Paris-Normandie* du 24 et *Liberté-Dimanche* du 25.

Photos et comptes rendus détaillés : [www.déboulonneurs.org](http://www.déboulonneurs.org), [www.bap.propagande.org](http://www.bap.propagande.org).

## III ■ La « légitime réponse » en procès (Montpellier, 27 juin-4 juillet 2006)

Jean-François Lenoir et Geoffroy Maguet, membres du Collectif des déboulonneurs, poursuivis par le parquet pour avoir, le 25 février 2006, devant la presse, barbouillé un panneau publicitaire de l'afficheur JCDecaux (avant de faire seize heures de garde à vue), sont passés en correctionnelle le 27 juin 2006. Le 4 juillet, ils ont été condamnés à 200 euros d'amende avec sursis.

Devant une salle comble où se sont entassés une cinquantaine de sympathisants silencieux et une dizaine de journalistes, et en l'absence de l'afficheur – qui n'a pas porté plainte –, l'avocat (François Roux) signale la présence de cinq comparants volontaires. À la demande du procureur, pour lequel la salle d'audience n'est pas une arène politique, le tribunal refuse de les juger. La présidente rappelle les faits – le bombage de l'expression « légitime réponse » sur le panneau – et sermonne les prévenus : « On n'est pas dans un régime dictatorial... Le droit de réunion est reconnu... Vous ajoutez un autre message qui peut aggraver d'autres personnes... » Les témoins de moralité – Paul Ariès, écrivain et professeur de sciences politiques, François Jourde, cofondateur du Collectif des déboulonneurs, Maurice Pergnier, écrivain, linguiste, professeur d'université émérite – évoquent les débordements et la perversité de la publicité, l'illégitimité de sa place actuelle dans l'espace public, la relative impuissance des associations et l'inertie des pouvoirs publics face à la pollution publicitaire. Le procureur affirme que la rébellion des barbouilleurs se trompe de cible, stigmatise le danger potentiel de leur mode d'action, reconnaît que la publicité est parfois nuisible, requalifie les faits en « dégradations légères » et rappelle qu'aucune violence n'a été commise par les prévenus, au comportement irréprochable : « au regard de leur personnalité », il requiert 200 euros d'amende. L'avocat fait un bref historique de la désobéissance civile et déclare à la juge : « Vous avez de la chance, madame, votre décision va faire jurisprudence. Ces jeunes ont eu de l'audace, je vous demande d'en avoir, vous aussi, en les relaxant. » Il plaide l'état de nécessité, évoquant l'enjeu du combat antipublicitaire au nom des valeurs qui fondent notre civilisation. Le soir même et le lendemain, l'affaire est évoquée par la presse (journal télévisé régional de France 3, Europe 1, France Info, *Libération* : « Les antipub plaident la légitime réponse »). Contribution aux frais d'avocat : chèque (écrire « Montpellier » au dos) à l'ordre du Collectif des déboulonneurs, 24, rue Louis-Blanc, 75010 Paris.

*Le Publiphobe* relève que la notion de « légitime réponse », apparue pour la première fois en juillet 2000 dans ses colonnes (LP n° 53) pour servir de fondement au barbouillage, aura mis six ans à pénétrer officiellement dans l'enceinte d'un tribunal.

## IV ■ L'afficheur JCDecaux réclame 166 euros à un barbouilleur

François Vaillant, du Collectif des déboulonneurs de Rouen, a été convoqué, le 27 juillet 2006, par le délégué du procureur de la République, qui lui a appris que l'afficheur JCDecaux lui réclamait 166 euros pour avoir, le 28 janvier, bombé « Pub = pollution visuelle » sur un de ses panneaux. Le barbouilleur s'est engagé à ne pas payer cette amende, spécifiant qu'il souhaitait s'expliquer devant la justice. Y aura-t-il bientôt à Rouen un nouveau procès d'un membre du Collectif des déboulonneurs ?

## V ■ De quoi JCDecaux a-t-il peur ?

On a beau être numéro un mondial de l'obstacle urbain, on n'est pas à l'abri de la peur. Le 23 juin 2006, un barbouillage est annoncé sur les Champs-Élysées. L'afficheur JCDecaux a de bonnes raisons de craindre pour les huit panneaux situés à l'angle de la rue de Berri. Ce jour-là, s'y succèdent trois affiches, deux avec message commercial, une pour la sécurité routière. Une heure avant l'action, des employés de l'afficheur sont dépêchés sur place pour bloquer les huit panneaux sur la même affiche : celle de la sécurité routière. Peut-être leur patron a-t-il voulu discréditer les barbouilleurs en les faisant passer pour des ennemis de l'intérêt général... Le pollueur en col blanc est coutumier de ces petites mesquineries dignes d'un truand de bas étage : déjà, à Clichy-la-Garenne, en octobre 2005, incapable d'assumer publiquement le caractère illégal de dispositifs publicitaires au pied desquels des associations s'apprétaient à manifester, il avait en hâte fait escamoter sa signature juste au-dessous de l'objet du litige.

## VI ■ Barbouilleurs écrabouillés (NOUVELLE RUBRIQUE)

*Rubrique dédiée aux barbouilleurs antipublicitaires dont Le Publiphobe ne peut garantir l'état d'esprit mais auxquels certains lecteurs auront peut-être à cœur de porter assistance morale ou financière. Informations données sous réserve.*

Paris, 21 mars 2006 : douze étudiants barbouillent des panneaux dans le métro. Assignés en justice le 15 juin, onze auraient été relaxés, et un, condamné à une amende de 500 euros. Avec les 2 500 euros de frais d'avocat, ce serait donc 3 000 euros dont ils auraient besoin. Renseignements : Silvio Lévi, 16, rue Dauphine, 75006 Paris.

Cherbourg, 17 avril : six participants à un rassemblement antinucléaire barbouillent les panneaux et les vitres d'un centre commercial. Le 11 mai, ils sont déclarés coupables de dégradations volontaires légères et condamnés à 300 euros d'amende dont 150 avec sursis. Renseignements : Scalp-Reflex, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris ; [soutien-cherbourg@no-log.org](mailto:soutien-cherbourg@no-log.org).

## VII ■ Ballon rond et vociférations dans l'Avignon-Paris (9 juillet 2006)

(1) Depuis quelques jours, la France pavoise et donne des signes de pulsions nationalistes : drapeaux aux balcons et dans les vitrines, concerts d'avertisseurs dans les rues, gros titres à la devanture des kiosques... Ce, semble-t-il, en rapport avec des annonces de résultats sportifs : des joueurs, quelque part, tapent du pied dans un ballon pour le compte de leurs pays respectifs.

(2) Dans la gare d'Avignon, ce 9 juillet 2006, plusieurs employés en uniforme arborent sur les deux joues des maquillages tricolores qui les font ressembler à une certaine race de singes. À peine le train de 20 heures à destination de Paris a-t-il démarré, que, dans la voiture 18, un voyageur fait part, fièrement, à la cantonade, d'une information qu'il vient d'obtenir par brûle-cerveau (téléphone mobile) : la France a marqué un point contre l'Italie. Juste derrière lui, tout à fait au fond de la voiture, se trouve un publiphobe citoyen du monde (YG). Lequel réagit aussitôt en clamant, lui aussi à la cantonade, qu'il se fiche que la France ait marqué un point. Retour au calme. Trois minutes plus tard, un haut-parleur, sur un ton très officiel qui laisse d'abord penser à un message d'intérêt général, redonne la fameuse information. Le publiphobe sort à nouveau de ses gonds et vocifère de manière que tout le monde l'entende : il dénonce la compromission de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) dans l'abrutissement de la population, stigmatise le culte quasi fasciste voué au jeu de ballon en question et appelle à la résistance contre l'abêtissement général. Trente minutes plus tard, le haut-parleur récidive : « L'Italie vient d'égaliser à un partout. » Nouvelles vociférations, qui suscitent la désapprobation d'un sexagénaire, mais l'approbation d'une septuagénaire qui se lève et quitte la voiture d'un pas alerte, en maugréant. Elle regagnera sa place quelques instants plus tard.

(3) Une demi-heure passe. Survient une fonctionnaire : « Messieurs dames, bonsoir, contrôle des billets. » Le publiphobe, qui se trouve à sa hauteur, l'interpelle : « Madame, bonsoir, contrôle de l'état d'esprit de la SNCF » et lui demande des comptes. Elle se décharge de toute responsabilité sur son collègue qui a fait les annonces. Le publiphobe réclame la venue de celui-ci, faute de quoi il ne présentera pas son billet. La fonctionnaire s'éloigne en le menaçant de sanction à l'arrivée pour « entrave au contrôle ». Le trublion pensera trop tard qu'il aurait dû lui rétorquer : « Contrôle des billets ou contrôle des esprits ? » Ayant atteint le milieu de la voiture, la contrôleuse subit les foudres, cette fois, de la septuagénaire et lui assène : « Vous êtes deux contre mille. » Troisième série de vociférations du publiphobe : « Même si nous ne sommes que deux, il n'y a pas de raison pour que... » Le haut-parleur restera muet jusqu'à l'arrivée à Paris où le traditionnel message de fin de voyage sera prolongé sur le mode du ricanement : « Je regrette de ne pouvoir vous donner le résultat du match : nous sommes en pleins tirs au but. »

## VIII ■ « Montauban et les 400 panneaux », film d'Alex Smith (2006)

Émouvant document que ce film de 58 minutes sorti autour du 1<sup>er</sup> juillet 2006 ! Son auteur a suivi les antipublicitaires montalbanais dans leurs huit actions de recouvrement de panneaux (novembre 2005-juin 2006) et leurs réunions militantes. Un reportage poignant sur les efforts, les doutes, les idéaux d'un groupuscule à la croisée des différentes méthodes de lutte. Film téléchargeable sur le site de la Brigade antipub : [bap.propagande.org](http://bap.propagande.org). Contact : [www.alexforge.net](http://www.alexforge.net) ou [tonimich@libertysurf.fr](mailto:tonimich@libertysurf.fr).

## IX ■ Agenda

14 septembre 2006, Montauban : réunion à 19 heures, au restaurant *Le Quetzal*, 18, rue des Augustins (05 63 66 15 34).

Fin septembre : barbouillages du Collectif des déboulonneurs dans plusieurs villes françaises.

## X ■ Carnet d'adresses

- *Casseurs de pub* (la revue de l'environnement mental) : 11, pl. Croix-Pâquet, 69001 Lyon.

- Collectif des déboulonneurs : 24, rue Louis Blanc, 75010 Paris.

- Paysages de France : M.N.E.I., 5, pl. Bir-Hakeim, 38000 Grenoble.

- Résistance à l'agression publicitaire (R.A.P.) : 53, r. Jean-Moulin, 94300 Vincennes.

## XI ■ Catalogue

- Prochain numéro seulement : 15 centimes + une enveloppe timbrée à votre adresse.

- Série complète des 95 numéros parus (10 euros, port et enveloppe compris).

## XII ■ Abonnement et commandes

- Abonnement : 6 euros les dix numéros (soit un peu plus d'un an). [*Abonnement spécial malvoyants : 10 euros.*]

- Commandes (des articles du catalogue) : sauf indication contraire, envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse et la somme indiquée. Si aucun prix n'est indiqué, comptez 8 centimes par page. Timbres, chèques et virements acceptés (« Le Publiphobe », CCP 346257 X Paris).

Ce numéro 96 peut être photocopié et diffusé.

**Yvan Gradis**

**Le Publiphobe, BP 12, 94211 La Varenne-Saint-Hilaire Cedex, France.**

**Tph. 01 41 81 69 17, tcp. 01 42 83 45 01.**

(Les 93 premiers numéros du *Publiphobe* sont téléchargeables gratuitement sur le site internet : [www.indesens.org](http://www.indesens.org).)